



SOMMAIRE

4

Travaux

6

Proche de vous

8

Notre Agglo

10

État-civil

12

Portraits

14

Jeunesse

18

Talents vétraziens

20

À votre service

22

D'hier
à aujourd'hui

24

Hommage

26

Agenda

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

PRÉSIDENTE :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION

COMMUNICATION :

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RÉALISATION GRAPHIQUE :

Agence BeVerb

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux,

©Marc Fries, ©AdobeStock

TIRAGE : 5600 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} semestre 2022

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.

RENCONTRE

Visite de “Nous Aussi” et “Pierre de Soleil”

Le Maire Patrick ANTOINE a récemment visité deux partenaires incontournables : Nous Aussi et Pierre de Soleil.

L'occasion d'aller à la rencontre des équipes qui font vivre ces établissements et d'initier des synergies nouvelles.

NOUS AUSSI : TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN VUE

Le Maire et une partie de son équipe ont été accueillis et guidés par Brigitte BLOCH, Présidente de l'association *Nous Aussi*, et les responsables de la structure. Implantée depuis plusieurs décennies dans le quartier de Collonges et accueillant quotidiennement de nombreuses personnes de tous âges en situation de handicap mental, *Nous Aussi* est un acteur majeur de la vie locale. Le site dispose de plusieurs lieux d'accueil et de vie adaptés à la scolarité, au travail et au logement : pôle « enfance », pôle « habitat », pôle « travailleurs ».

Un vaste projet de réhabilitation des locaux se prépare. Il améliorera sensiblement les conditions d'accueil des personnes prises en charge et les conditions de travail des professionnels. Soutenu par l'ARS, cet investissement permettra également la création d'une salle de sport.



Blanchisserie de *Nous Aussi* : un contrat de prestation a été signé entre la Commune et *Nous Aussi* pour le nettoyage des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle des agents municipaux.

CLINIQUE PIERRE DE SOLEIL : UN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION PERFORMANT



Visite guidée avec l'équipe médicale.

Construite en 2012 aux Trois Noyers et reprise dès 2014 par le groupe Clinéa-Orpéa, la clinique Pierre de Soleil prend en charge des patients (environ 110) dans le cadre d'une hospitalisation à temps complet après la phase aiguë de leur pathologie, à l'issue d'une hospitalisation en court séjour ou en provenance du domicile, pour :

- ▶ des suites de traitements médicaux ou chirurgicaux
- ▶ des soins de rééducation, en vue d'un retour à domicile ou en institution.

Les patients (environ 90 actuellement) peuvent également être accueillis au sein de l'hôpital de jour.

Environ 130 salariés réunis autour de la Directrice, Florine QUINTIN, œuvrent chaque jour pour que l'établissement soit performant dans trois domaines :

- ▶ Les affections de l'appareil locomoteur
- ▶ Les soins de suite et de réadaptation neurologiques
- ▶ La réhabilitation respiratoire.

MOT DU MAIRE



CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

2021 se termine laissant place à une année 2022 cadencée de rendez-vous qui impacteront notre avenir. La démocratie citoyenne doit rester en alerte et s'exprimer.

Ce magazine arrivera dans vos boîtes aux lettres dans la continuité de notre désormais très populaire marché de Noël, organisé au pied de son sapin. L'édition 2021 vous a réservé son lot de surprises. De nombreux stands vous ont accueillis, en famille, avec vos enfants, vos amis, avec moult propositions d'idées cadeaux. Au-delà des étoiles dans les yeux de nos enfants, de la joie partagée, participer à cet événement est aussi un beau geste solidaire apprécié de nos associations vétraziennes, des commerçants, artisans qui comptent sur vous, y compris sur le marché alimentaire du mardi ou dans les commerces du centre-bourg.

Je salue le travail de qualité de la commission événementielle, toujours à pied d'œuvre, avec nos services, pour animer sans cesse cette belle commune, à l'image du 33^e Salon d'Automne qui a rencontré un grand succès.

PLUS QUE JAMAIS PROCHE DE VOUS.

Je vous invite, à l'image de nos deux dernières réunions citoyennes, à venir nombreuses, nombreux, pour débattre avec nous de la vie de votre quartier, des projets qui marqueront ce mandat, que je souhaite de proximité et d'échanges. Pensez bien à vous inscrire à la page Facebook de la commune pour être à jour des événements vétraziens. Ça bouge à Vétraz !

La cérémonie du 11 novembre, cette année en présentiel, a été particulièrement émouvante, avec la participation des enfants du groupe scolaire Le Petit Prince. Dépôt de fleurs, poèmes, musique, chants, ont rythmé ce rendez-vous avec notre devoir de souvenir et nos valeurs républicaines. Je remercie particulièrement les parents, professeurs et surtout les enfants pour leur participation aux côtés des élus, des anciens combattants, de la population et de notre fidèle harmonie municipale.

NOS AÎNÉS AURONT UN NOUVEAU TOIT POUR NOËL !

Je suis très heureux d'avoir pu démêler le dossier complexe de notre résidence sénior, en trouvant une solution acceptable avec l'opérateur pour défendre les intérêts de la commune et permettre une entrée tant attendue des premiers résidents avant Noël. Merci aussi à Véronique FENEUL, ma 1^{re} Adjointe, qui suit ce dossier. La commune sera, en complément de l'opérateur, un partenaire très actif au service et à l'écoute des résidents. De vastes espaces seront disponibles, laissant place à l'initiative, le vivre ensemble, la participation citoyenne, l'expérimentation de l'intergénérationnel.

LES TRANSPORTS PUBLICS COMMENCENT LEUR MUTATION.

Depuis le 13 décembre 2021, le réseau de bus évolue pour gagner en vitesse commerciale. Le trajet de la ligne 8 est plus direct. Grâce au déplacement de l'arrêt Cèdre à 2 minutes à pied, la ligne gagne 5 minutes (heure de pointe du matin) sur le trajet Vétraz-Monthoux - Gare d'Annemasse. La ligne 5 vous transporte de Bas-Monthoux à la gare d'Annemasse en seulement 11 minutes. Je vous rappelle aussi que le P+R Jean Monnet vous offre une connexion directe avec la ligne Tango passant toutes les 10 minutes (heure de pointe). De grands changements arriveront en 2023 avec la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) et un terminus au cœur du bourg.

VIDÉOPROTECTION, NOUVELLE MAIRIE, ÇA AVANCE !

C'est fait, la vidéoprotection est désormais activée. Peut-être avez-vous déjà identifié l'une des six caméras, (lecture de plaques, caméras d'ambiance) qui sécurisent, de jour comme de nuit, nos ronds-points, nos rues et nos espaces sensibles. La consultation des images, très encadrée par la réglementation, se fait essentiellement sur demande des forces de l'ordre. Deux autres tranches suivent. À terme, ce ne seront pas moins de 30 caméras qui veilleront sur la sécurité de nos concitoyens.

Vous l'aurez probablement remarqué, une très grande partie de l'ancienne mairie annexe a désormais disparu du paysage, ne laissant sur place que quelques vestiges des structures du bâtiment. Nichée dans un très beau parc avec ses chênes et son étang, cette nouvelle mairie s'intégrera parfaitement dans son environnement et respectera les dernières normes thermiques. Un bâtiment à la pointe, qui ouvrira à l'été 2023.

Je souhaite que 2022 vous trouve toutes et tous, ainsi que vos familles, en pleine santé, remplis de bonheur, d'énergie débordante de nouveaux projets, de talents qui ne demandent qu'à s'exprimer, en gardant toujours une place pour les plus fragiles, les plus isolés. Il suffit bien souvent d'une plus grande attention, pour rompre l'individualisme sociétal et laisser s'exprimer les vertus du lien social.

Soyez créatifs, innovants, solidaires, persévérants, optimistes car tout est possible si vous êtes déterminés. Ce n'est qu'une question d'attitude, d'ouverture d'esprit.

« **Que vous pensiez être capables ou ne pas être capables, dans les deux cas, vous avez raison** », une belle citation d'Henry FORD, qui nous ouvre l'esprit et vous invite à devenir, en 2022, la meilleure version de vous-même.

Joyeux Noël et bonne année à toutes et à tous.

Patrick ANTOINE
Maire de VÉTRAZ-MONTHOUX
Vice-Président d'Annemasse Agglomération



La surface de bureaux livrée atteindra 1388 m² (526 m² avant travaux)

UN ANCIEN BÂTIMENT INDUSTRIEL AGRÉMENTÉ D'UN PARC :

Du point de vue architectural, le principe retenu consiste à préserver l'histoire du bâtiment, en lui conférant la même enveloppe pour faire perdurer l'aspect industriel qui le caractérisait.

Le parc voisin fait quant à lui l'objet d'une attention toute particulière : éclaircissement et valorisation des sujets pour « ouvrir » de belles perspectives depuis les locaux, sur l'écrin de verdure et sa marre.

LE PETIT + POUR L'ENVIRONNEMENT :

La totalité des besoins annuels de chauffage devrait être assurée par une pompe à chaleur géothermique.

Grâce à l'aptitude du terrain, le rafraîchissement des locaux se fera par le principe du « géocooling » qui consiste à faire circuler dans le bâtiment, via un échangeur thermique, le fluide caloporteur qui provient du système géothermique.

LA MAIRIE DU FUTUR SE PRÉPARE...

Chacun aura remarqué les travaux entrepris depuis septembre dernier dans le bâtiment situé au 2 chemin des Érables. C'est ici que s'étendra la future mairie dont la date prévisionnelle de livraison est fixée au 2nd semestre 2023.

Architecte : Atelier NBO Architectes Associés à Fillinges, représenté par Monsieur Olivier POULET.



LES SENIORS DE VÉTRAZ-MONTHOUX ACCUEILLIS DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL

Le projet de résidence pour personnes âgées autonomes est définitivement sorti de terre en 2021, au centre-bourg, à côté de la mairie.

Ce projet, construit avec la municipalité, a accusé un certain retard, d'abord lié à des aléas de chantier, mais aussi à un montage délicat qu'il a fallu trouver pour permettre d'assurer son équilibre financier. Enfin, les intérêts de la commune sont préservés, le bâtiment est livré et l'entrée des premiers résidents est envisagée dès cet hiver : les visites préalables des futurs occupants ont débuté !

La nouvelle résidence « La Fougonne » comprend 39 logements ; dont seize T2, quatorze T3, neuf T4. La commune envi-

sage par ailleurs que l'un des logements T2 du rez-de-chaussée accueille un cabinet médical.

La résidence seniors s'adresse aux personnes âgées autonomes de 60 ans et plus, qui cherchent à louer un appartement dans un lieu de vie qui allie le « chacun chez soi » dans un appartement individuel (du T2 au T4) et le « savoir partagé », avec des prestations qui permettent de ne pas se sentir isolé (lieux de vies communs : salon, restaurant, salle de gym...).

La collectivité s'investit pour compléter les prestations d'animation assurées par le bailleur en dynamisant et encourageant les initiatives collectives des résidents, les initiatives locales avec le tissu associatif et les partenaires locaux.

Un lieu de convivialité sera accessible aux associations désireuses de s'investir dans des activités d'animation, pour approfondir le lien intergénérationnel auquel la collectivité est très attachée.



[INTERVIEW]

Véronique Feneul,

1^{re} Adjointe au Maire, déléguée à la Petite-enfance, aux Affaires sociales, au Logement, au Handicap, à la Gérontologie, au Lien intergénérationnel et au CCAS

tées au vieillissement, pour aider les "aidants" à assumer leur engagement... Les associations d'aide à domicile sont également très impliquées. Elles proposent des services adaptés que nous encourageons fortement pour favoriser le maintien à domicile : aide au ménage, à la toilette, accompagnement à l'extérieur... »



Une partie de mon rôle est de créer des passerelles entre la population la plus fragile et les divers organismes qui peuvent l'aider, la soutenir...



LE MAG : « Vous avez également une délégation au logement ? Compte tenu des tensions en matière d'accès au logement, l'enjeu est de taille. »

VF : « Tout à fait ! Je m'implique dans ce domaine depuis 2014. Mon rôle consiste à assurer un suivi le plus fin possible des logements sociaux qui sont construits à Vétraz-Monthoux. Mon action s'articule avec les bailleurs et les services sociaux mais aussi, et surtout, avec les familles qui accèdent à ces logements. Notre municipalité a

la volonté de rester connectée avec les personnes bénéficiant d'un logement social. Cela s'est matérialisé par la décision de garder en mairie un service dédié à l'accueil des personnes demandeuses et impliqué dans l'attribution des logements. »

LE MAG : « Ce n'est pas le cas des autres communes ? »

VF : « Vétraz-Monthoux est la seule commune de l'agglomération qui, bien que partenaire de la Maison de l'habitat, lieu central d'information situé à Annemasse, a conservé un service logement au sein de sa mairie. Ce choix politique nous permet d'être au plus près de la population et, grâce à notre connaissance fine du terrain, nous appréhendons mieux que quiconque les situations des personnes qui accèdent aux logements. »

LE MAG : « Repartir pour un mandat avec une équipe renouvelée, c'est un nouveau challenge... »

VF : « Oui on peut dire ça. Je suis très heureuse de faire partie de l'équipe conduite par Patrick ANTOINE. La confiance qu'il m'accorde, notamment en me nommant 1^{re} adjointe, me conforte dans l'envie d'apporter mon expérience aux élus qui vivent leur premier mandat. J'essaie de montrer le chemin qui permet de développer un lien social fort au sein de notre commune. Ce lien est déterminant pour

le bien-être de la population, d'autant plus que Vétraz-Monthoux a beaucoup évolué et est devenue une petite ville mais aussi parce que la période "covid" est tout de même très particulière voire déstabilisante à bien des égards.

LE MAG : « Pouvez-vous nous citer des exemples de liens créés pour les plus fragiles ? »

VF : « Il y aurait beaucoup à dire ! Actuellement, en cette période de fin d'année, nous menons deux actions au bénéfice de publics qui nous tiennent à cœur. Tout d'abord, les jeunes de moins de 16 ans issus des familles soutenues par le CCAS (centre communal d'action sociale) bénéficient ce mois-ci d'un chèque-cadeau de Noël à vocation culturelle. Et aussi, nos aînés de 75 ans et plus reçoivent un colis cadeau de Noël en attendant le retour du traditionnel "repas des aînés", au printemps prochain, je l'espère. »

LE MAG : « Une autre délégation à votre actif concerne la petite-enfance. Que pouvez-vous nous en dire ? »

VF : « Nous avons actuellement deux structures petite-enfance dans la commune : un multi-accueil de 26 places au centre-bourg, plus communément appelé "crèche", et un relais petite-enfance qui comprend également un espace parentalité, à Bas-Monthoux, au sein de la Maison des associations. Notre ambition pour ce mandat est de regrouper d'ici 2026 ces deux structures sous un même toit afin, d'une part, d'augmenter leurs capacités d'accueil et d'autre part, de fédérer les professionnelles de la petite-enfance dans un même lieu et ainsi créer des synergies nouvelles. »

LE MAG : « Un dernier mot ? »

VF : « Je ne peux pas terminer cette interview sans évoquer l'ouverture de notre "résidence seniors". Quelle satisfaction de savoir que les premiers seniors vont prendre possession des lieux cet hiver ! Ce beau projet offre près de 40 appartements locatifs aux aînés, au sein d'une résidence où ils auront plaisir à se côtoyer et à participer, selon leurs envies, à des animations ouvertes

à tous. Le Club de la Colline apportera son savoir-faire. Nous ferons en sorte que d'autres intervenants fassent vivre ce lieu à travers des thématiques spécifiques comme la prévention des chutes, la nutrition, la mémoire... Le lien intergénérationnel sera une autre valeur

forte à porter au sein de cet espace, ce qui sera d'autant plus réalisable que la résidence se situe à proximité de la crèche et de l'école René-Cassin. Et puis bien sûr, les seniors de cette résidence eux-mêmes pourront être à l'initiative et proposer diverses activités, nous les accompagnerons ! »



Depuis le 28 juin dernier votre Mairie délivre la nouvelle Carte Nationale d'Identité.

Nouvelle carte d'identité

PLUS PRATIQUE, PLUS INNOVANTE, PLUS SÉCURISÉE

La nouvelle carte est plus pratique pour les usagers. Elle est également innovante et plus sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité. Les données de la puce sont protégées à travers des mécanismes cryptographiques : intégration de nanotechnologies, puce gravée garantissant une protection optimale des données... Son usage reste inchangé et permet aux titulaires de justifier de leur identité. L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI n'est pas modifiée.

Les critères de renouvellement de la carte d'identité demeurent : perte ou vol, changement d'adresse ou d'état civil, fin de validité de la carte précédente. Un usager ne peut pas demander la nouvelle CNI au seul motif qu'elle est plus petite ou plus pratique.

Il n'est pas nécessaire de renouveler les CNI actuelles, lesquelles restent valables jusqu'à expiration. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des anciennes cartes nationales d'identité a été portée à 15 ans (prolongation automatique de 5 ans).

POUR VOS VOYAGES À L'ÉTRANGER

Il est fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre sur www.diplomatie.gouv.fr Selon le pays de destination, il est préconisé au voyageur de se munir d'un passeport.

Tout demandeur d'une Carte Nationale d'Identité (majeur ou mineur) doit se présenter en Mairie pour le dépôt du dossier. Pour la remise du titre, la présence des personnes de + 12 ans est obligatoire.



Trois cents kilos, c'est le poids annuel d'ordures ménagères produites en une année par chaque habitant de l'agglomération : c'est trop !

Un petit geste pour l'habitant, un grand pas pour l'environnement

21 %
vers les collectes sélectives : potentiel de 5 600 t/an

6 %
vers la collecte de verre. Le potentiel de verre à aller chercher correspond à 1 500 t/an. Seulement 45 % du verre est actuellement collecté dans la filière

26 %
vers le compostage ou la valorisation organique : cela représente un potentiel de 6 900 t/an

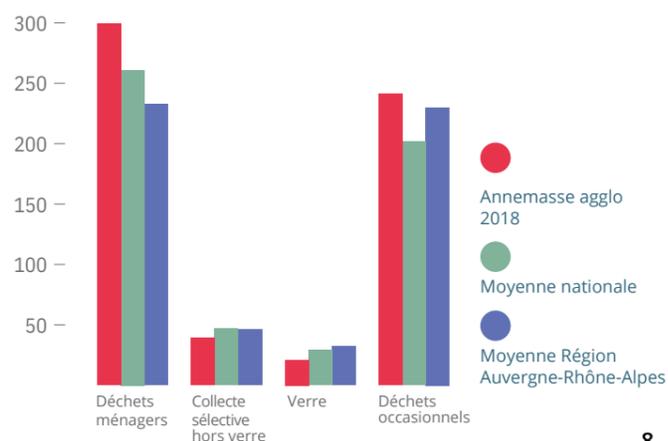
5 %
vers les autres collectes, soit 1 200 tonnes (cartons, textiles...)

Annemasse Agglo engage un programme d'actions sur 10 ans : le **Schéma Directeur des Déchets 2021-2030**, avec l'objectif ambitieux de faire maigrir significativement nos déchets et préserver notre environnement.

Le constat est clair : 300 kilos / an et par habitant de déchets, un poids au-delà de la moyenne nationale. Le programme mis en place vise à plusieurs objectifs clairement définis lors d'une concertation engagée depuis septembre 2019.

Aujourd'hui, la composition des OMr (Ordures Ménagères résiduelles) ne comprend pas moins de 58 % de déchets qui pourraient être orientés vers des filières de prévention ou de valorisation :

Comparaison des ratios de collecte en kg par an et par habitant



Hormis répondre à l'enjeu majeur de la transition écologique, il faut également répondre à une réglementation qui évolue (*lois « LTECV » : Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et « AGECL » Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire*), voire pour notre territoire, aller au-delà avec des mesures concrètes et thématiques qui s'articulent autour de 18 actions s'égrenant sur les dix années à venir :

TRANSFORMER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DE JARDIN

- 1 Mise à disposition de composteurs
- 2 Mise à disposition de lombricomposteurs
- 3 Davantage de sites de compostage partagé
- 4 Biodéchets collectés en porte à porte

FACILITER LE GESTE DE TRI : EMBALLAGES, VERRES, TEXTILES, DÉCHETTERIES, OM

- 5 Visite des ambassadeurs du tri
- 6 Zone de tri en porte à porte étendue
- 7 Harmonisation des consignes de tri
- 8 Extension des consignes de tri
- 9 Davantage de points d'apports volontaires
- 10 Amélioration de l'accès en déchetteries

DES NOUVEAUTÉS POUR UN SERVICE TOUJOURS PLUS COMPLET

- 11 Des points de tri du carton brun
- 12 Nouvelle déchetterie-recyclerie
- 13 Collecte des encombrants pour personnes prioritaires
- 14 Un site web pour faciliter les commandes

RÉDUITE LES DÉCHETS : DES ACTIONS DE PRÉVENTION

- 15 Ateliers de formation
- 16 Conception d'un programme de prévention
- 17 Défi famille zéro déchet
- 18 Une étude d'opportunité dès 2025 pour aller vers une tarification incitative à l'horizon 2030

Plus d'info

www.annemasse-agglo.fr

Livrets explicatifs à disposition en mairie

IL EST ATTENDU DE CHACUN D'ENTRE NOUS DE POURSUIVRE LES EFFORTS DE TRI.

Ainsi à Vétraz-Monthoux :

► **Pour la collecte des ordures ménagères** : elle est maintenue en porte à porte

► **Pour la collecte sélective** : tous les emballages y compris les plastiques seront collectés en porte-à-porte dès le 1^{er} janvier 2023. Ainsi les Vétraziens y mettront directement les papiers, cartonnettes, plastiques et emballages en aluminium

► **Pour les biodéchets (putrescibles)** : seul l'hypercentre de l'agglo fera l'objet d'une collecte. Pour les habitants de la commune, des composteurs et lombricomposteurs sont disponibles auprès d'Annemasse-Agglo.

[FOCUS SUR...]

ACTION N° 9 DAVANTAGE DE POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Vous êtes nombreux à constater le dépôt sauvage aux abords des Points d'Apport Volontaires, les PAV, notamment car les containers de collecte sont pleins. Pour y remédier, une des actions du SDD (Schéma Directeur des Déchets) prévoit à l'échéance 2030 l'installation de nouveaux points de collecte qui permettront à chaque habitant de disposer d'un point de tri au plus près de chez lui, à terme ce ne sont pas moins de 70 points de de tri pour le verre et 44 pour le textile qui verront le jour.



POUR QUOI ? Trier ses cartons bruns dans un point d'apport volontaire proche

POUR RÉPONDRE À L'ESSOR FULGURANT DU E-COMMERCE ET DES LIVRAISONS À DOMICILE, L'ACTION N° 11 PRÉVOIT L'IMPLANTATION DE POINTS DE TRI DU CARTON BRUN DÈS 2023 !

DÉCÈS

du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021

DESBORNES Pierre
2 novembre 2020

CHÂTEL Mauriça née COLIN
6 novembre 2020

LAFFIN Suzanne née TRUFFET
6 novembre 2020

MUGNIER Charles
7 novembre 2020

MICHOUX Paule née DUNAND
9 novembre 2020

DELPINO Solange née GAVARD-GATTON
9 novembre 2020

PIODA Frédéric
10 novembre 2020

KIEKENS Claudine née PASQUET
17 novembre 2020

GRANGE Roger
19 novembre 2020

MACHERET Pierre
19 novembre 2020

KORGO Lou
25 novembre 2020

PAUTEX Marie née SUDAROVICH
28 novembre 2020

SAPINO Eliane née CHAPPUIS
15 décembre 2020

DUC Christian
21 décembre 2020

GRANGE Janine née GAY
24 décembre 2020

FREYCHE Claude
26 décembre 2020

DUMAS Pierre
31 décembre 2020

DELÉVAL Mireille née LACROIX
2 janvier 2021

THABUIS Régine née NICOUÉ
6 janvier 2021

LENORMAND Christiane née ANDRODIAS
8 janvier 2021

JAFFRÉ Michelle née DENIZOT
12 janvier 2021

DROUX Gisèle née GUILLOT
15 janvier 2021

RAMELET Geneviève née ROBERT
19 janvier 2021

BAKST Clémentine née HAILLUS
4 février 2021

CROTTI Jean
4 février 2021

FIORELLI Jean-Bruno
17 février 2021

DÉJUSSEL Charles
8 mars 2021

LARGUET René
8 mars 2021

ALEXANDRE Daniel
9 mars 2021

LAVERGNAT Gilbert
11 mars 2021

FÉLISAZ Nicole née PELLET-LE-ZEY
17 mars 2021

DÉRUPAZ Raymond
18 mars 2021

CHICHER Pierre
20 mars 2021

NOVEL Elisabeth
31 mars 2021

MARCQ Véronique
3 avril 2021

FORNIER Francis
5 avril 2021

HUISSOUD Huguette née DUMONT
9 avril 2021

MAUSSIBOT Guy
6 mai 2021

ROBERFROID Marie née CHAPRON
9 mai 2021

CONTARDO Pierre
11 mai 2021

BOCHATON André
15 mai 2021

BELMAIN Colette
18 mai 2021

CERRET Claude
18 mai 2021

ANGHEL Ion-Bobi
24 mai 2021

ICART-dit-BOITÉ Suzanne née RAYON
28 mai 2021

PALLAS RAMIREZ Colette née CHABIN
28 mai 2021

SERAPHIN Raymonde née BOURGEOIS
30 mai 2021

ÖZCAN Yazdan née ÖNALAN
3 juillet 2021

LAGRIMOSA Leopold
7 juillet 2021

PERFETTI Marcelle née LE PAUTREMAT
9 juillet 2021

OBERSON Germaine née DALVET
9 juillet 2021

BLETNER Paulette née LENOIR
12 juillet 2021

DELAJOURD Jean-Louis
19 juillet 2021

SCALEA Bernardino
21 juillet 2021

KIRAN Süfide
24 juillet 2021

LÉCUYER Laurent
25 juillet 2021

BOISIER Roland
9 août 2021

JACQUARD François-Joseph
16 août 2021

MOLINA Michel
18 septembre 2021

DELOCHE Marie née MARECHAL
19 septembre 2021

PERSONNIER Jean
27 septembre 2021

OBERSON Georges
27 septembre 2021

AGNELLET Léon
2 octobre 2021

PERRIER Virginie
5 octobre 2021

MASULLO Vito
14 octobre 2021

PÉRILLAT Jane née BOVEY
17 octobre 2021

NICOLO Giuseppina née SAMBUCCO
18 octobre 2021

NICOLLAUD Claude
27 octobre 2021

MILLERET Lucienne née DÉSALMAND
31 octobre 2021



Nous avons eu
le plaisir de célébrer
40 mariages
en mairie

CREVOISIER Jérémy et BUGNA Karin
21 novembre 2020

NOUR Mohamed
et BELAHOUE Nesma
3 décembre 2020

EISELÉ Gilles et YESILADA Pinar
5 décembre 2020

HÎRTU Caius et STOIAN Cristina
12 mars 2021

REZLER Franck et KOM KAMSU Yolande
20 mars 2021

JACQUIER Jérémy
et CASAS BUITRAGO Johanna
20 mars 2021

DELEMONTEY Yannick
et EYETE ELA Marcelle
3 avril 2021

Nous avons eu
le plaisir d'accueillir
142 bébés

CHALOT Nathan
né le 31 octobre 2020

CANER Mehmet
né le 9 novembre 2020

DUJOURDIL Margot
née le 23 novembre 2020

COSSERAT Marc
né le 25 novembre 2020

MUSLIU Kaon
né le 25 novembre 2020

BACHALI Rayan
né le 1^{er} décembre 2020

SATRIANO Andrea
né le 1^{er} janvier 2021

BENHAMIMID Assila
née le 2 janvier 2021

CLAVIER ANDERSON Maya
née le 17 janvier 2021

LEVET Léanne
née le 21 janvier 2021

BERNARD Luzmia
née le 10 février 2021

MARIAGES

du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021

HARAKAT Mehdi
et MAHOUR BACHA Hanene
3 avril 2021

SID Salim et GHERARDI Charlotte
10 avril 2021

SUY Danick et REINHARD Charlotte
15 mai 2021

BÖSCH Anthony et PALMINTERI Laurène
22 mai 2021

RICKLIN David
et DIAS DOS SANTOS Arlinda
12 juin 2021

EL KADDOURI Ahmed
et SARIAK Anissa
12 juin 2021

YÜCESAN Mehmet et GARKIN Selin
2 juillet 2021

BERNARD Paul et GASPARINA Jill
2 juillet 2021

NICOLLET Alexis et DESCOMBES Maryn
3 juillet 2021

SCARAMUZZINO Francesco
et VASSALLO Laura
10 juillet 2021

SENFTE Anthony et ROTH Gaëlle
17 juillet 2021

TARTARE Julien et LAPAUW Amandine
24 juillet 2021

BLANCO Juan-Carlos et DUNAND Rachel
7 août 2021

BOSIO Jean-Luc et ADAM Marie-Eve
28 août 2021

CAUSSE Davidet YUNAKH Viktoryia
1^{er} septembre 2021

AERGERTER Thibault et RIERA Irina
25 septembre 2021

DOGAN Mikayil et ASAL Eda
25 septembre 2021

SCHAUFELBERGER Adrien
et MINEEVA Anna
25 septembre 2021

NAISSANCES

du 31 octobre 2020 au 31 octobre 2021

ALIAJ Lindor
né le 23 février 2021

TAS Eliz
née le 28 février 2021

HENROTTE Liv
née le 4 mai 2021

DOGAN Hamza
né le 6 mai 2021

LARAKI Léo
né le 28 mai 2021

RIVIERE VUICHOUX Virgile
né le 9 juin 2021

PERRON Gautier
né le 16 juin 2021

HAMBLI Adam
né le 23 juin 2021

TIAIBA Ahmed
né le 29 juin 2021

DOUEK Sasha
née le 23 juillet 2021

LEOPIZZI Paolo
né le 24 juillet 2021

NEYRET Mattia
né le 4 août 2021

NEYRET Romane
née le 5 août 2021

SERGI Chiara
née le 9 août 2021

TILLY Maxime
né le 17 août 2021

BOTELHO Léo
né le 23 août 2021

GUILLARD Méline
née le 1^{er} septembre 2021

ROGUET-REYNAUD Zach
né le 11 septembre 2021

RAVEZ Maxandre
né le 12 septembre 2021

DECLERCQ Océane
née le 18 septembre 2021

RICKLIN Nyah
née le 26 septembre 2021

SCHERRER Daphnée
née le 4 octobre 2021

GUTSCHE Aaliyah
née le 7 octobre 2021

ALCAMO Giorgio
né le 12 octobre 2021

AUBRY-LOMBARD Tom
né le 13 octobre 2021

BONOMINI MARTINO Lucas
né le 14 octobre 2021

AKROH Emma
née le 26 octobre 2021

LOPES EL BARDIJI Eloah
née le 29 octobre 2021

Par respect de la vie privée de chacun, ne sont mentionnées ici que les unions, naissances des familles ayant donné leur autorisation à la mairie.



Suzanne née CHÉREL
s'unit le 27 février 1971
à Bernard JOUVIN
à la mairie de Genillé
en Indre-et-Loire.

Suzanne originaire de Seine-et-Marne, Bernard du Val de Loire arrivent en Haute-Savoie en 1971 et habitent à Collonges-sous-Salève... 4 enfants naissent de leur union et 6 petits enfants agrandissent la famille. En 1979, ils s'installent à Vétraz-Monthoux. Bernard est moniteur, animateur dans un centre d'hébergement, puis chauffeur.

Dès 1974, en parallèle, Bernard entame une carrière de pompiers à Annemasse jusqu'à sa retraite en 2003. Suzanne est avant tout disponible pour ses 4 enfants et devient en 1989 assistante maternelle à Vétraz-Monthoux jusqu'en 2005. Ce métier, elle en parle avec tendresse « J'ai beaucoup aimé travailler avec mes collègues et les enfants qui apportaient leur joie de vivre et leur enthousiasme ». C'est avec une fierté incontestable que Suzanne et Bernard ont pu fêter leurs noces d'or, entourés de leur famille et amis... « C'était notre plus beau cadeau et cela fait un bien fou ! » a conclu Suzanne.



Mireille née GERVEX
épouse Pierre LECLERCQ
à la mairie de Vétraz-Monthoux
le 11 décembre 1971.



Tous les deux sont Haut-savoyards, ont 3 enfants Jean-Christophe, Sandy, Nicolas et 6 petits enfants.

Ils résident à Vétraz-Monthoux depuis 1972. Pierre, comptable de formation, s'investit dans la finance, exerce dans le département et à Genève. Mireille, scientifique, enseigne à l'Instruction Publique à Genève.

Première adjointe au Maire de 1995 à 2001, elle est successivement réélue jusqu'en 2020.

Ils apprécient tous les deux la nature, les randonnées, le bord de mer, le ski et en profitent le plus souvent possible. Le 11 décembre, une première fête est programmée pour célébrer ce cap, au printemps prochain une autre date est retenue; plus de monde, pour plus de verres levés à leur santé !

Anniversaire de mariage Noces d'Or

1971 - Un demi-siècle de partage, de joies, de peines sans doute mais surtout de confiance doit être salué et dignement fêté.

Félicitations à tous ces couples qui ont vécu une histoire d'amour pérenne, c'est la réussite amoureuse et conjugale de deux êtres qui se sont parfaitement trouvés et qui aujourd'hui sont mis à l'honneur !

50 ans, c'est un long chemin, et il faut parler de « Noces d'Or » car vous êtes devenus riches... riches de votre parcours de vie, de souvenirs et des excellents moments partagés. Que cette union soit encore étoffée de longues années de complicité, gardez la santé et persévérez pour continuer ensemble !

1971



2021

Tous les deux sont Haut-Savoyards d'origine. Ils ont 2 enfants David et Chrystelle et 2 petits enfants Jérémie et Laura.

Jean-Claude, fils du boulanger de Contamine-sur-Arve est chauffeur PL en France puis en Suisse, retraité aujourd'hui.

Michelle habite Vétraz-Monthoux depuis toujours, travaille à la Mairie de 1972 à 1994 puis au service urbanisme à la Mairie de Gaillard jusqu'en 2001. Elle est élue en 1995 adjointe au Maire de Vétraz-Monthoux sous la mandature de Monsieur Bernard Dentand.

Passionnée par la gestion de la commune elle quitte son emploi en 2001 et se consacre à ses nouvelles attributions : Maire de Vétraz-Monthoux.



Son mandat de Maire a été renouvelé 2 fois : en 2008 puis en 2014. 2020 voit la fin de ses fonctions municipales pour une retraite bien méritée. Familles et amis les ont entourés pour trinquer et porter intérêt à ce sympathique événement.



Marie-Claude née DUBREUIL
et Michel MOLLARD
se marient le 27 mars 1971
à la mairie de Meythet.

Michel a ses origines haut-savoyardes, son épouse est du Cher. Leur famille se compose de 3 enfants et 6 petits enfants. Ils résident à Vétraz-Monthoux depuis 1979. Michel est coopérant au Mali puis cadre au sein d'une exploration pétrolière. Marie-Claude enseigne la physique-chimie au collège Michel-Servet.

Bon nombre de nos jeunes se souviennent d'elle et de l'intérêt de ses cours ! Sportifs, ils se rencontrent en montagne, activités qui les motivent toujours. Surtout passionnés de voyages lointains, ils prennent grand plaisir à découvrir le monde. Ce mois d'août, profitant des vacances estivales, toute leur famille s'est réunie à Vétraz-Monthoux pour fêter ce bel anniversaire de mariage.

Michelle née ROGUET
et Jean-Claude AMOUDRUZ
se marient le 3 juillet
à la mairie de Vétraz-Monthoux.



[LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL]

LE SNU NE SE RACONTE PAS, IL SE VIT !

La promotion 2021 du Service national universel (SNU) s'adressait à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite. Pour l'année 2022, les modalités de mise en œuvre des séjours de cohésion n'ont pas encore été fixées.

LES OBJECTIFS

- ✓
Faire vivre les valeurs républicaines
- ✓
Renforcer la cohésion nationale
- ✓
Développer une culture de l'engagement
- ✓
Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

LES ÉTAPES CLÉS

1

SÉJOUR DE COHÉSION

- ✓ de 2 semaines
- ✓ dans un autre département

2

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ✓ 12 jours consécutifs ou 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

ENGAGEMENT VOLONTAIRE

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans



ÉTAPE 1 : LE SÉJOUR DE COHÉSION

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

<p>Quelles thématiques ?</p> <p>Activités physiques, sportives et de cohésion</p> <p>Autonomie, connaissance des services publics, accès aux droits, promotion de la santé</p> <p>Citoyenneté et institutions nationales et européennes</p> <p>Culture et patrimoine</p> <p>Découverte de l'engagement</p> <p>Défense, sécurité et résilience nationales</p> <p>Développement durable et transition écologique</p>	<p>Où ?</p> <p>Dans des centres de cohésion installés dans des internats publics ou des centres de vacances situés dans un autre département que celui du volontaire.</p> <p>Quand ?</p> <p>Pour 2022, les dates n'ont encore été déterminées.</p>	<p>Et après ?</p> <p>Une cérémonie de clôture est organisée le dernier jour et chaque volontaire reçoit un certificat de participation au séjour de cohésion.</p>
---	--	--

ÉTAPE 2 : LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectue, près de chez lui, une mission d'intérêt général. Chaque département propose plusieurs missions que les jeunes peuvent découvrir et auxquelles ils peuvent candidater

<p>Quels domaines ?</p> <p>Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.</p> <p>Où ?</p> <p>Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.</p>	<p>Quand ?</p> <p>Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 12 jours consécutifs hors temps scolaire, l'année qui suit le séjour de cohésion.</p> <p>Des exemples ?</p> <p>Contribution à un chantier de restauration du patrimoine, participation à l'organisation d'un événement culturel, sportif ou à l'animation dans une structure pour personnes âgées, etc.</p>	<p>Et après ?</p> <p>À l'issue de la mission, un certificat est remis à chaque volontaire.</p> <p>Bonus</p> <p>Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.</p>
---	--	---

ÉTAPE 3 : L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

À l'issue de la mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer au renforcement d'une société fraternelle et solidaire en rejoignant les formes d'engagement existantes, comme le Service civique ou les réserves (par exemple la réserve civique).

<p>Pour qui ?</p> <p>Les jeunes de 16 ans à 25 ans.</p> <p>Durée ?</p> <p>De 3 mois à 1 an.</p>	<p>Les missions ?</p> <p>Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, volontariat des Armées ou de la Gendarmerie, bénévolat associatif, etc., et concernent des secteurs très variés : l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, la défense et la sécurité, etc.</p>
---	--

VOS QUESTIONS SUR LE SÉJOUR DE COHÉSION



COMMENT SE PASSENT LES JOURNÉES ?

La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante La Marseillaise. Des activités pratiques et des mises en situation sont organisées autour de temps collectifs, comme la formation aux premiers secours, la participation à des actions solidaires, différents modules sur site et à l'extérieur, etc.

QUI ASSURE L'ENCADREMENT DES SÉJOURS ?

Ce sont des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils sont en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

LES FILLES ET LES GARÇONS SONT-ILS SÉPARÉS ?

Les centres d'accueil sont mixtes mais pas les dortoirs. Pendant la journée, les volontaires sont regroupés dans une maisonnée de 10 jeunes encadrés par un tuteur.

UNE TENUE EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Oui, la tenue est remise lors de votre arrivée au centre.

ET POUR UN JEUNE EN SITUATION DE HANDICAP ?

Des aménagements sont mis en place au cas par cas afin de permettre la participation de tous. Le SNU est inclusif et universel.

Plus d'info

www.snu.gouv.fr



Julie Guillarme, ravie de son expérience au sein du SNU

[INTERVIEW]

Julie, une jeune Vétrazienne engagée !

Élève en 1^{re} au lycée Jean-Monnet, Julie GUILLARME s'est portée volontaire pour participer au SNU – Service National Universel. Comblée par son engagement, Julie est devenue une véritable ambassadrice de ce dispositif qui offre aux jeunes la possibilité d'être acteur de leur entrée dans la citoyenneté.

LE MAG : « Julie, pouvez-vous vous présenter ? »

JULIE GUILLARME (JG) : « J'ai 17 ans et je suis élève au lycée Jean-Monnet en 1^{re} générale »

LE MAG : « Comment avez-vous eu connaissance du SNU ? »

JG : « Le lycée a organisé une information suite à laquelle, avec l'aide de mes parents, j'ai fait des recherches pour voir si cela pourrait vraiment m'intéresser car nous n'avions pas beaucoup de précisions. »

LE MAG : « Quel a été l'élément déclencheur de votre engagement ? »

JG : « J'étais motivée à l'idée de découvrir de nouvelles activités en lien avec la citoyenneté et de rencontrer d'autres personnes. »

LE MAG : « Ce service répond-il à vos attentes ? »

JG : « Complètement, c'était une nouvelle expérience ! J'ai effectué en juin dernier un stage de cohésion d'une dizaine de jours en Savoie, lors duquel j'ai particulièrement apprécié la vie en groupe. Les activités proposées ont été nombreuses et très intéressantes : bivouac, sécurité, orientation, auto-défense, histoire, sport, éducation financière... »

LE MAG : « Le programme était dense... »

JG : « Oui en effet. Les journées commençaient tôt, avec un lever de drapeau chaque matin, et

nous nous couchions tard en terminant par un temps démocratique où chacun pouvait s'exprimer. L'occupation intense des journées nous aura, par ailleurs, permis d'oublier l'usage du téléphone portable, toléré une heure par jour ; permettant ainsi de modifier nos comportements et de créer d'autres liens plus directs ! Nous avons été très bien cadrés par nos 2 tuteurs et notre chef de compagnie. »

LE MAG : « Et maintenant ? »

JG : « J'effectue des missions d'intérêt général. J'ai été accueillie cet automne au sein de l'hôpital d'Annecy où j'ai pu m'impliquer dans l'accueil des usagers. Je vais effectuer maintenant d'autres missions au sein de ma commune, d'une part en participant à la distribution des colis de Noël aux aînés et d'autre part en étant accueillie au sein de la crèche municipale, ce qui me ravit puisque j'aimerais devenir pédiatre ou sage-femme. »

LE MAG : « Un mot de conclusion ? »

JG : « Je recommande vraiment aux jeunes de participer au SNU. C'est une très belle opportunité pour découvrir des activités et apprendre les valeurs de citoyenneté ! J'en garde vraiment un très bon souvenir et de nouveaux amis. »



La grande famille de l'US Vétraz rassemblée au stade Gilbert-Duchêne : joueurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants...

LA FFF LABELLISE L'US VETRAZ

Pour la 5^e fois consécutive l'Union Sportive de Vétraz a été récompensée de son travail en recevant le « Label FFF Jeunes ». Cette distinction, attribuée pour 3 saisons, apporte une véritable reconnaissance au travail de qualité que réalisent les dirigeants, les éducateurs et les bénévoles de l'US Vétraz. Pour la période 2021-2024, seuls 6 clubs haut-savoyards sont labellisés !

4 axes de développement sont intégrés dans le projet du club à travers cette labellisation :

- ▶ **Le projet associatif** qui vise à structurer le club, à optimiser son attractivité
- ▶ **Le projet sportif** qui définit les formes et les niveaux de pratique et détermine les normes d'encadrement ainsi que les contenus de séances
- ▶ **Le projet éducatif** qui doit renforcer le projet sportif grâce à une bonne connaissance des règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club
- ▶ **Le projet d'encadrement et de formation** qui évalue les besoins en termes d'encadrement afin de renforcer le niveau de compétence

Un grand bravo à toute l'équipe dirigée par la Présidente Eve PUGET et organisée autour de la Responsable technique Isabelle MAUROUARD !



Remise du label le 2 octobre par le Président de la Ligue régionale de football, Pascal PARENT

L'US VÉTRAZ, C'EST...

- ▶ un club de foot créé en 1938
- ▶ près de 350 licenciés dont les ¾ ont moins de 18 ans
- ▶ 1^{er} « Label FFF Jeunes » reçu en 2008
- ▶ des stages « enfants » d'une semaine lors des vacances scolaires
- ▶ des animations dans les écoles sur le temps périscolaire
- ▶ la transmission de valeurs fortes par le biais du sport
- ▶ une association toujours présente lors des événements festifs organisés dans la commune

JOBS D'ÉTÉ : et si je travaillais dans ma commune ?



La période estivale est l'occasion pour les collectivités de proposer une première expérience professionnelle à de jeunes lycéens ou étudiants.

Ces renforts utiles permettent d'assurer la continuité des missions pendant les congés d'été avec un impact maîtrisé sur les charges salariales de la commune.

Cela permet, pour nos jeunes Vétraziens, d'exercer souvent leur première activité rémunérée et de découvrir les métiers variés des fonctionnaires territoriaux, par exemple : accueil du public, secrétariat de la police municipale, entretien des bâtiments, espaces verts, voirie, animation périscolaire, archives, communication...

À QUI S'ADRESSENT CES POSTES ?

Prioritairement à de jeunes Vétraziens, de plus de seize ans ; ensuite à ceux qui n'ont pas déjà été embauchés les années précédentes. Une qualification minimale peut être exigée pour certaines fonctions, comme le BAFA pour les postes d'animation. La rémunération sera égale au SMIC.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

Faire une candidature en début d'année sur lettre simple, avec éventuellement un CV, en précisant son attaché avec la commune (domicile, celui des parents ou grands-parents) et éventuellement le type d'emploi souhaité. Les candidatures sont recueillies en mairie jusqu'au 30 avril 2022. L'adéquation des candidatures sera examinée avec les besoins exprimés par les services, sous le contrôle des élus ; et chaque candidat recevra une réponse dans le courant du mois de mai 2022.

N'attendez pas pour vous manifester !

Mais aussi, avez-vous pensé à solliciter les établissements privés de Vétraz-Monthoux (ex. : Clinique Pierre de Soleil...)?

UN ATELIER CULINAIRE POUR SOUTENIR UNE JUSTE CAUSE



C'est une coopération tripartite entre la Mairie de Vétraz-Monthoux, Arkose Genevois et le Kiwanis Annemasse-Salève qui a permis à 7 enfants du centre de loisirs de participer cet automne à un atelier culinaire et, ainsi, de mettre en lumière l'action bénévole du Kiwanis en faveur des enfants malades, handicapés ou en difficulté.

À l'origine de ce moment de partage se trouve la bande-dessinée « Une année pour mieux manger ». Conçue par 12 « Grands Chefs » issus de nos régions qui ont proposé chacun 2 recettes, une salée, l'autre sucrée, elle met en valeur les produits régionaux et de saison.

Cette BD soutenue par le Kiwanis - organisation internationale composée de bénévoles qui œuvrent pour aider les enfants - a vocation à agir contre la malnutrition dans le cadre familial.

Quoi de plus « sympa », en effet, que de se retrouver en cuisine, parents et enfants, le temps de réaliser ensemble des recettes faisant la part belle aux produits de saison ?



DE GAUCHE À DROITE : Anthony MOREAU, le Chef de "La Cantine" (restaurant Arkose Genevois, allée des Chênes), Patrick ANTOINE, Maire de Vétraz-Monthoux, Philippe BLANC, Président du Kiwanis Annemasse-Salève.



L'atelier culinaire s'est déroulé dans la cuisine du restaurant "La Cantine", sous la houlette de son Chef Anthony MOREAU et de son équipe.

Le temps d'un après-midi, les enfants du centre de loisirs ont découvert le métier de cuisinier et ont réalisé plusieurs délicieuses recettes : ravioles aux champignons et crème de châtaigne, croustillants de légumes, salade de pousses d'épinard à l'emmental, moelleux au chocolat. Merci à Anthony pour son engagement bénévole entre les coups de feu du midi et du soir !!!



Avant de retrouver le chemin de la maison, ils ont bien évidemment dégusté tous ensemble les plats préparés !

Anthony Moreau, un chef toujours prêt à relever les défis !



Quand l'équipe Arkose Genevois a été sollicitée pour accueillir l'atelier culinaire « Une année pour mieux manger », il n'a pas fallu attendre longtemps pour recevoir, en guise de réponse, un enthousiaste « nous sommes partants pour offrir ce moment de partage aux enfants ! ». Et oui, pour Anthony, le chef cuisinier, et Benjamin Declercq, le directeur du site, les défis sont faits pour être relevés !

LE MAG : « Anthony, tout d'abord un grand merci pour avoir animé bénévolement l'atelier culinaire avec les enfants du centre de loisirs. »

ANTHONY MOREAU (AM) : « C'est bien normal. J'ai spontanément été emballé par cette idée de soutenir l'initiative du Kiwanis en faveur des enfants qui en ont le plus besoin. »

LE MAG : « Peux-tu te présenter en quelques mots ? »

AM : « J'ai 36 ans, je suis marié et papa de 2 enfants. J'ai intégré l'équipe Arkose Genevois dès l'ouverture du site en 2017. »

LE MAG : « Où as-tu appris ton métier de cuisinier ? »

AM : « J'ai commencé mon apprentissage à 14 ans, à Paris, dans un restaurant gastronomique. J'ai ensuite travaillé auprès de divers chefs étoilés, dont Joël Robuchon et Alain Ducasse. Puis j'ai ouvert mon restaurant à l'âge de 22 ans, toujours à Paris. J'ai eu alors la satisfaction d'être référencé dans le Guide Michelin pendant 3 années. »

LE MAG : « Puis tu as quitté Paris... »

AM : « ... et j'ai rencontré Arkose ! Entre-temps, j'ai continué à m'enrichir à travers de nouvelles expériences, à Saint-Étienne et en Suisse. »

LE MAG : « Qu'est-ce qui te plaît chez Arkose ? »

AM : « La volonté partagée d'être écoresponsable dans notre action quotidienne. Il règne ici une atmosphère unique grâce à un souci per-

manent d'être bienveillant à l'égard de notre planète et des personnes que nous accueillons. Ce lieu de pratique de l'escalade de bloc est ouvert à tous, je le précise, des plus chevronnés aux débutants. »

LE MAG : « Et en cuisine ? »

AM : « À "La Cantine", nous privilégions les produits locaux, les circuits-courts, le bio quand c'est possible... Les produits avec lesquels nous travaillons sont 100 % français et j'ajouterais même que 85 % d'entre eux proviennent d'un rayon de moins de 200 kilomètres. »

LE MAG : « Les plats proposés sont-ils conçus spécialement pour les sportifs ? »

AM : « Les plats sont équilibrés et je veille à leur apporter tous les nutriments nécessaires à chacun. Mais aussi et surtout, nous travaillons pour offrir des plats frais et plein de goûts. Comme je le dis souvent, "la cuisine c'est comme la vie, faut se faire plaisir !" »

LE MAG : « Ce doit être une belle satisfaction de constater que la clientèle de "La Cantine" n'est pas constituée exclusivement de personnes venant faire de l'escalade... »

AM : « Tout à fait. Un tiers environ de notre clientèle vient au restaurant sans passer par la case escalade. Pour satisfaire tout le monde et stimuler notre créativité, nous renouvelons notre carte tous les 2 mois. Et pour info, nous vous accueillons 365j/365 ! »

LES FOINS DU P'TIT GAUD
VENTE D'ŒUFS FRAIS EN DIRECT DU PRODUCTEUR

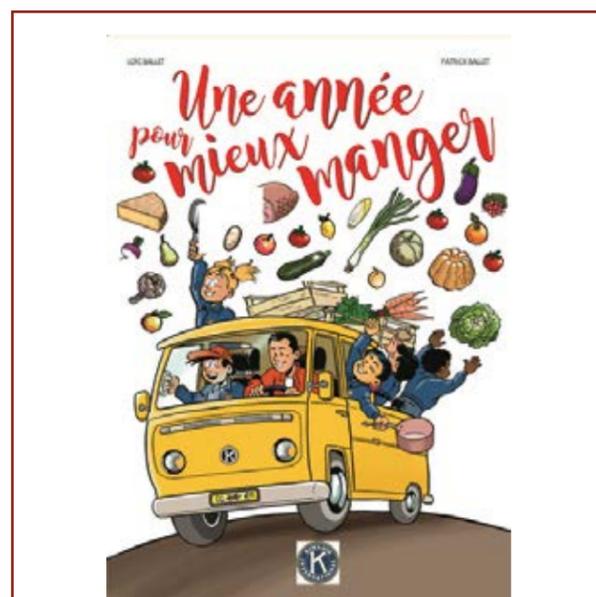
Poules libres de pâturer en plein air, nourries avec une alimentation locale garantie sans OGM.

Suivez nous sur les réseaux @lesfoinsdup'titgaud

Distributeurs automatiques d'œufs, en accès libre 24h/24 - 7j/7 :

- Ferme "Les Foins du P'tit Gaud" - 11 chemin de l'Eglise 74100 Vétraz-Monthoux
- EARL Mairie - 874 route de Paconinges 74100 Juvigny

Quoi de n°1 ferme les foins du p'tit gaud



UNE BELLE IDÉE DE CADEAU POUR SOUTENIR LES ENFANTS !

La BD « Une année pour mieux manger » est en vente à 15 € dans divers lieux de notre agglomération. Vous pouvez aussi la commander directement sur le site du Kiwanis.

Plus d'info

www.kiwanis.fr/actualites/tous-a-la-cantine-une-année-pour-mieux-manger ou au 07 87 22 79 41.

Intermarché

SUPER

Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

**PARC DES
ÉRABLES**

**STATION
24h/24**



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

du mardi au samedi

8 h 30 - 19 h 30
NON-STOP

Dimanche
8 h 30 - 12 h 30

DRIVE, Boulangerie-
Pâtisserie, Laverie-
Station de lavage,
Billetterie Spectacles

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

GIO COSMETIC SUCCESS



[NOUVEAU SUR LA COMMUNE]

Votre conseillère Beauté près de chez vous

À la suite d'une reconversion professionnelle, Giovanna RAGONESE a décidé de créer son entreprise de cosmétique et de maquillage. Sa mission ? Aider les femmes à s'épanouir, se révéler, prendre du temps pour elles et arrêter de s'oublier dans le tourbillon des obligations de la vie et du quotidien. Pour Giovanna, « Le maquillage n'a pas pour but de nous transformer en quelqu'un d'autre mais de permettre à votre moi intérieur de briller avec confiance ! »

Pour vous accompagner, son choix s'est porté sur la marque américaine LimeLife by Alcone : « C'est une marque familiale avec des valeurs que j'intègre totalement. »

Deux gammes vous sont proposées : une gamme de soins pour le visage et le corps, et une de maquillage professionnel. La gamme de soins est naturelle, ultra-efficace, sans substances chimiques ni composants nocifs. La gamme de maquillage et accessoires est de qualité professionnelle. Les produits, très simples d'utilisation, se démarquent de ce que l'on peut trouver en grandes surfaces. À cela s'ajoutent aussi une gamme de soins pour les hommes et une pour les enfants.

En tant que Conseillère indépendante, Giovanna vous propose :

- ▶ un diagnostic de peau afin de déterminer vos besoins pour une routine de peau personnalisée (sur rendez-vous, prestation gratuite)
- ▶ des moments de convivialité de qualité entre copines (après-midi ou soirée) afin de tester les produits autour d'un apéro ou autres
- ▶ des cours d'auto-maquillage en petits groupes ou en individuel selon vos envies
- ▶ du maquillage pour tout événement (mariage, soirée...)

Des échantillons gratuits peuvent vous être envoyés sur demande.

Pour la technique et ses astuces de maquillage, retrouvez Giovanna sur sa page Pro Facebook Gio Cosmetic Success où, plusieurs fois par semaine, elle vous montre comment utiliser les produits.



Plus d'info

Giovanna Ragonese, GIO COSMETIC SUCCESS
47 chemin des Patinières

06 24 78 12 21

www.cosmetic-successbygio.com

Gio Cosmetic Success

À VOTRE SERVICE

Quand le RAM devient le RPE...

Le Relais Petite Enfance (RPE) constitue l'un des lieux centraux de la petite enfance dans une commune, il est d'autant plus incontournable que ce service municipal est gratuit.



Que l'on soit futurs parents, parents, employeurs, assistants maternels ou candidats, gardes à domicile, etc., il est possible d'y rencontrer Pauline POUSSIER, éducatrice spécialisée et responsable de la structure basée au cœur de la Maison des Associations - 5 route du Stade - qui se réjouit de vous informer, d'échanger, de vous accompagner et voire de vous soutenir sur le plan pédagogique et administratif, dans l'intérêt de l'enfant.

Adieu Relais Assistantes Maternelles, bonjour Relais Petite Enfance !

Afin que ces missions soient davantage visibles par les familles et les autres modes de garde, il a été décidé de modifier l'appellation RAM en Relais Petite Enfance, en conformité avec la nouvelle réglementation rentrée en vigueur en mai 2021. Le public sera ainsi plus facilement orienté vers ce lieu dédié à la Petite Enfance.

La prise de contact en sera d'autant plus facile qu'une adresse mail spécifique a été créée :

rpe@vetraz-monthoux.fr

Les Assistant(e)s Maternel(le)s et gardes à domicile peuvent donc accéder à ces lieux afin de :

- ▶ partager des moments conviviaux avec les enfants et leur famille,
- ▶ découvrir de nouvelles pédagogies
- ▶ favoriser la socialisation et l'éveil des enfants accueillis,
- ▶ connaître les démarches pour devenir assistantes maternelles,
- ▶ connaître leurs droits et devoirs,

- ▶ partager leurs expériences et rompre l'isolement,
- ▶ être accompagnés dans leur professionnalisation,
- ▶ mettre à jour leurs disponibilités sur la liste des assistantes maternelles,
- ▶ être écoutés et orientés lors d'une difficulté liée au contrat de travail ou d'accueil de l'enfant et de sa famille.

Quant aux parents et futurs parents, ils peuvent :

- ▶ être informés sur les différents modes de garde,
- ▶ trouver un mode de garde (collectif ou individuel) et obtenir la liste des Assistant(e)s Maternel(le)s,
- ▶ être accompagnés dans les démarches administratives d'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, et les prestations d'aide (CAF etc.),
- ▶ être écoutés et orientés lors d'une difficulté liée au contrat de travail ou avec leur enfant,
- ▶ créer des liens et vivre un moment avec son enfant et son assistant(e) maternel(le).

Plus d'info

Permanences administratives, uniquement sur rendez-vous : le mardi de 15h à 19h

Ateliers d'éveil,

sur inscription, professionnel(le)s et enfants : les lundi-mardi-jeudi de 9h à 11h

Conférences,

sur inscription, ouvertes à tous : en soirée

RPE
04 50 79 53 73

rpe@vetraz-monthoux.fr

URBANISME

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme depuis chez vous !

Jusqu'à présent, vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) devaient être obligatoirement déposées ou envoyées en plusieurs exemplaires papiers en mairie. Grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) en cours de déploiement sur la commune, à partir du 1^{er} janvier 2022, vous aurez la possibilité de nous les transmettre de façon dématérialisée.



L'accès à cette plateforme s'effectuera simplement via le portail

<https://gnau25.operis.fr/vetrazmonthoux/gnau/#/>

que vous retrouverez sur le site internet de la commune

www.vetraz-monthoux.fr

Pour accéder à ce nouveau service vous devrez vous munir de vos identifiants du portail (en créant votre propre compte) ou de vos identifiants France-Connect. Vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier directement sur le portail et serez alertés de son évolution à chaque étape. Ce nouveau service concernera les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées auprès du service urbanisme de la commune de Vétraz-Monthoux.

ATTENTION !

À partir du 1^{er} janvier 2022, seuls les dossiers dématérialisés enregistrés sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme seront acceptés (les autres supports dématérialisés seront refusés). Par ailleurs, les usagers du téléservice ne pourront alors communiquer avec l'administration qu'au seul moyen du téléservice et ce jusqu'à l'extinction de la procédure.

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme au format « papier » restera toutefois accepté (auprès du service de l'urbanisme situé 7, route des Hutins ou par envoi à l'adresse suivante : Commune de Vétraz-Monthoux - Service de l'urbanisme - 1, place de la Mairie)

SOLUTION INFORMATIQUE

un service de professionnel

INFORMATIQUE

TILT



26, avenue des Prés Verts
74200 Thonon-les-Bains

19bis, rue de la République
74100 Ville-la-Grand

Tél : 04 50 71 96 57 - Fax : 04 50 71 96 58 - contact@tilt-info.com

www.tilt-info.com

[VÉTRAZ AU PASSÉ...] LA PLACE DES TILLEULS EN 1904

À cette époque,
la propriétaire
de l'épicerie était
M^{me} Magnin.

Son neveu,
M. Marcel Bourret,
lui a ensuite succédé
et est resté de
nombreuses années
dans sa petite épicerie.

La bâtisse
a été démolie à la fin
des années 1980.



Madeleine Covas, une Vétrazienne qui vous fait lire...

Ce pays qu'on ne quitte jamais, titre du dernier livre de Madeleine Covas, raconte la vie d'une famille paysanne dans un immense cratère de volcan éteint, en Ardèche, lieu de tous les possibles, déserté aujourd'hui. Ce roman de terroir, édité chez Lucien Souny, fait suite aux deux précédents chez le même éditeur.

L'auteur, très attachée au terroir ardéchois, a déjà avec *Seules les pierres le savaient* mis en avant l'archéologie et l'histoire d'un village. Le livre suivant « Nous ont-ils délaissés pour un bord plus fertile ? » parle de l'absence du père disparu pendant la guerre.

Madeleine Covas avait déjà entamé un cycle de livres pour enfants et adolescents avec *Le mur de la frontière*, édité chez Cabedita, ouvrant la voie à quatre autres livres dont *La grotte perdue du Salève*.

Par la suite, soucieuse des plus petits, elle écrit pour eux *Le ver à soie et autres contes d'Ardèche et d'ailleurs* puis *Le poulain fugueur*, *La Coccinelle et la chenille*. L'éditeur ardéchois La Calade a repris ces livres de contes et prépare *Les marmottes du Mont Mézenc*.

Dans tous ses livres, l'auteur (membre de la SAS – société des auteurs savoyards – et du CPR – cercle des poètes retrouvés) met en avant la beauté et le respect de la nature. La poésie n'est pas oubliée dans deux recueils publiés à ce jour, la peinture non plus, ce qui lui permet de participer à des expositions.

Avec une vingtaine de publications, c'est une retraite d'enseignante bien occupée !



QUELQUES MOTS
DE PATOIS DE
« LA YAUTE »

Une abadée
une sévère remontrance
Un bagolu
un ivrogne, dissipateur, farfelu
Creuler
trembler, grelotter de froid
ou de peur

Les planans
les habitants de la plaine
Un tabanné
un individu un peu fou
et parfois dangereux

Bernard Cocaud
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 Impasse de la Râpe
74100 VÉTRAZ-MONTHOUX

ZA de Findrol
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocaud.bernard@gmail.com - www.bernard-cocaud-peinture.fr

CARROSSERIE DELEAVAL YANN
DELEAVAL & FILS
RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
TOUTES ASSURANCES

carrosseriedeleaval@wanadoo.fr

+33 4 50 39 39 00
+33 6 79 19 50 01

37 chemin des Érables - ZA
74100 VÉTRAZ-MONTHOUX



Le public de retour pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918

Quelle satisfaction d'avoir retrouvé de nombreux concitoyens pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918 et honorer la mémoire de tous les soldats morts pour la France !

**TRANSMISSION DU DEVOIR DE MÉMOIRE :
LES ÉCOLIERS DU PETIT PRINCE PRÉSENTS**

En ce 11 novembre 2021, un groupe d'élèves de l'école Le Petit Prince a ouvert la cérémonie en déposant des fleurs sur le monument aux Morts puis s'est ensuite joint à l'Harmonie pour entonner *La Marseillaise*. Quatre de ces élèves ont également lu le poème « Soldats écoutez donc ».

JEAN-CLAUDE DELAJOUD NOUS A QUITTÉS: LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE EST ORPHELINE



Jean-Claude DELAJOUD
nous a quittés le 19 juillet 2021...
Quelle tristesse d'apprendre
le décès de Jean-Claude...
Une stupéfaction !
Nous savions bien que sa santé
déclinait mais la rapidité de son
départ nous sidère !

Jean-Claude est un Vétrazien
de longue date habitant le quartier
de Bas-Monthoux : son fief le
chemin des Vignes, une adresse
symbolique,
Jean-Claude était le pilier, le cep
fidèle et robuste, enraciné dans
son terroir, imprégné de l'histoire
vétraziennne.

Toujours prêt à couvrir les
événements religieux par
une présence et une écoute
indéfectibles. Avec l'équipe
paroissiale, il a suivi avec attention
et passion les travaux de restaura-
tion de l'église et tout récemment
il exprimait encore sa satisfaction
de la voir embellie.

Par ailleurs, au début de notre
mandat Jean-Claude avait accepté
de mettre sa mémoire au service
des Vétraziens par les écrits
et documents liés à l'histoire
de la commune, ceux-ci publiés
au travers du Magazine municipal.
Quel magnifique élan de générosité...



© Marc FRIES

Une authentique vie vétraziennne

L'aide de sa sœur Monique permet de
retracer le parcours de vie de Jean-
Claude fixant ainsi des faits et moments
d'une authentique vie vétraziennne.

Jean-Claude est né le 21 avril 1943 à
Annemasse, aîné d'une fratrie de 3 en-
fants, une sœur Monique toujours vétra-
zienne et un frère Emile, hélas décédé en
2000.

Ses parents sont cultivateurs à Toisinges,
hameau de St-Pierre-En-Faucigny. Puis,
ils viennent s'installer à la ferme des
grands-parents maternels Grevaz/
Anthonioz à Bas-Monthoux où une
nouvelle vie commence pour tous. Jean-
Claude a 9 ans. La fratrie est accueillie
par M^{me} Chappaz, maîtresse d'une
trentaine d'élèves en une classe unique.
Comme beaucoup d'enfants de la
campagne, ses journées sont partagées
au rythme des saisons entre l'école,
les travaux de la ferme et des champs.
L'été pour les foins, la moisson, la famille

accueille cousins, copains. Tous sont les
bienvenus et partagent de copieux repas
préparés par la maman de Jean-Claude
heureuse de rassasier les ouvriers
agricoles occasionnels.

Souvent, le dimanche après-midi, dans
la grande cuisine familiale, c'est le thé
dansant avec les amis. Cette vie simple
d'attachement à la famille, à la terre, aux
vraies valeurs va marquer à jamais Jean-
Claude.

Titulaire d'un CAP de mécanique générale.
Il travaille dans différentes entre-
prises : la Sefea, Bocard, Ultrasons et
Dav. Entre-temps, il effectue son service
militaire dans le Puy-de-Dôme où il finit
brigadier-chef.

Grâce au centre « Permanence-Loisirs »
animé par un groupe de jeunes Vétrazi-
ens et l'Abbé Vez, Jean-Claude fait
connaissance de Claudine et l'épouse
en 1968. Très vite, ils construisent leur
maison sur du terrain familial situé
chemin des Vignes : un site privilégié
appelé par son papa « le Belvédère ». Deux
filles et cinq petits-enfants les
comblent !

Jamais inactif, sportif, Jean-Claude
jardine, travaille le bois, lit et se docu-
mente sur l'histoire du patrimoine de
son village, ce qui le passionne.



Fabrication du chemin de croix dans son atelier.

Toujours à l'écoute, au service des autres,
son ADN est la disponibilité... homme
de contact facile, il s'investit comme
Président des Parents d'Élèves puis de
l'Association Passerelle-Savoie-Bénin, et
également pour un mandat de conseiller
municipal...

Surtout, sont à souligner son rôle impor-
tant au sein de la paroisse Saint Benoît
des Nations dont Vétraz-Monthoux fait
partie et ses relations avec le Diocèse.

Témoignage de l'équipe funéraires, qui a œuvré pendant plus de 15 ans avec Jean-Claude et qui continue à accueillir les Vétraziens dans l'accompagnement à l'occasion du départ d'un être cher.

« Il y a bien des années, lorsque notre prêtre Louis Anthoine nous a quittés en 1997, nous nous sommes retrouvés « orphelins » mais sous l'impulsion de Jean-Claude, chaque membre de la communauté a pris ses responsabilités en se répartissant toutes les tâches que le prêtre exerçait alors. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les prêtres du secteur, mais c'est sur Jean-Claude que nous comptons beaucoup. Il avait le souci de trouver les prêtres pour les messes, les baptêmes, les célébrations de Noël, semaine Sainte, communions, mariage, tout ce qui fait la vie d'une communauté en Église, et c'est bien souvent lui qui ouvrait et fermait l'église après ces cérémonies.

« Avec Silvère, et aux côtés du père Morques, il a assuré l'accueil des familles en deuil, bien avant de recevoir une lettre de mission de la part de notre évêque.

« Il a su nous communiquer son enthousiasme et sa foi et c'est ainsi que nous (Marie-Ange, Maryse, Monique, René, Georges, Liliane, Catherine) nous sommes engagés à ses côtés. Par ce service, nous n'intervenons pas en tant que voisins ou amis, mais, au nom de notre baptême comme membres d'une communauté chrétienne qui porte le souci d'une compassion humaine et de l'annonce de l'Espérance chrétienne. Ensemble, nous nous sommes efforcés d'être à l'écoute les uns des autres, à l'écoute des familles, afin de leur apporter un peu de lumière et de soutien. Nous avons surmonté bien des moments difficiles mais Jean-Claude savait toujours avec beaucoup de sérénité nous apporter son soutien, apaiser nos craintes et nous rassurer. Notre collaboration était toujours conciliante et chacun y a trouvé sa place.

« Jean-Claude est maintenant dans la lumière mais forts de tout ce qu'il a semé, nous continuons dans son sillage à travailler dans le même esprit et à poursuivre ce qui était cher à son cœur : rendre visible la présence de Dieu au milieu de nous et que notre communauté de Vétraz soit vivante pour transmettre le message de Paix et d'Amour du Seigneur.

« Jean-Claude, tu étais très attaché à la terre de Vétraz (au sens propre comme au figuré) merci pour toutes les graines que tu as semées, d'amitié, de convivialité, d'empathie au cours de tes visites auprès des malades. Merci pour ton engagement qui nous a aidés à devenir ce que nous sommes, merci de continuer à prendre soin de nous ! »

Attentif aux autres, il rend visite aux
malades ainsi qu'aux personnes seules.
Le téléphone sonne, Jean-Claude est
disponible, à l'écoute et toujours prêt à
apporter son aide. Investi dans l'accom-
pagnement des familles en deuil, il a la
responsabilité des célébrations des Fu-
néraires.

Par ailleurs, au-delà des soucis d'orga-
nisation, place aux festivités : le repas
paroissial annuel au menu apprécié, « la
sauce coffe », qui affiche rapidement
« complet » ! Jean-Claude aime la convi-
vialité. Grâce à lui que bons de moments
partagés dans la commune. Bravo !

Bon nombre d'habitants entourent Jean-
Claude le jour de sa sépulture, tous ras-
semblés pour lui rendre hommage, le re-
mercier pour le travail accompli et pour
tous les services rendus aux paroissiens
avec assiduité. La force de notre recon-
naissance et de notre gratitude survivra
à son départ.

Au revoir Jean-Claude Delajoud,
Guy Lamberlet

Baptisées le 17 avril prochain...

Monsieur le Maire
et la municipalité
ont proposé
au Conseil Paroissial
de rendre
un hommage pérenne
à Jean-Claude Delajoud.

L'idée retenue a été
de baptiser de son nom
les salles du catéchisme.

Une cérémonie aura lieu
le 17 avril 2022
après la messe de 18h00,
le soir de Pâques
pour officialiser
cette décision.

L'AGENDA

Certains événements sont susceptibles d'être modifiés voire annulés en fonction du contexte sanitaire du moment.
Consultez l'agenda des événements de la commune sur www.vetraz-monthoux.fr

DÉCEMBRE 2021

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18
2^e édition du Marché de Noël
le vendredi de 15h à 21h
et le samedi de 9h à 18h
CENTRE-BOURG

SAMEDI 18
Les Rissolades de Vétraz
dans le cadre du Marché de Noël,
par Les Amis du Four
FOUR À PAIN

JANVIER 2022

SAMEDI 8
Galette des Rois
de l'UNC Alpes
section Vétraz-Monthoux
SALLE COMMUNALE CHEMIN DE L'ÉGLISE

SAMEDI 15 À 10H
Atelier philo « graines de Socrate »
pour les jeunes de 12 à 17 ans
(2^e session), par Imagine
SALLE COMMUNALE CHEMIN DE L'ÉGLISE

SAMEDI 15 À 20H
Représentation par les adultes
d'Imagine
(Un sketch peut en cacher un autre)
SALLE COMMUNALE CHEMIN DE L'ÉGLISE

JEUDI 20, 19H
Vœux de la Municipalité
organisés en fonction
de la situation sanitaire
(a priori uniquement sur invitation et retransmission
en direct sur la chaîne youtube de la Mairie)

SAMEDI 29
Soirée dansante
des Ateliers Dansants de la Colline
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

FÉVRIER 2022

SAMEDI 5
Loto de l'US Vétraz
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DU 14 AU 18
Stage de magie
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 26
Concours de Belote de l'US Vétraz,
section Vétérans
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

MARS 2022

SAMEDI 5
Carnaval des écoles
Remise des médailles Ski
par l'APESE
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 5, À 10H
Atelier philo « graines de Socrate »
pour les 12-17 ans (3^e session),
par Imagine
SALLE COMMUNALE CHEMIN DE L'ÉGLISE

SAMEDI 5, À 16H
Apéro philo des adultes
par Imagine
SALLE COMMUNALE CHEMIN DE L'ÉGLISE

DIMANCHE 6, DE 10H À 18H
Stage danse pour adultes et adolescents
par Imagine
SALLE COMMUNALE CHEMIN DE L'ÉGLISE

SAMEDI 12
Repas dansant
des Ateliers Dansants de la Colline
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 19

Concert de la Saint Pa'Triste
par l'Amicale du Personnel Communal
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DIMANCHE 20, DE 9H À 13H
Fournée de Printemps
par les Amis du Four
FOUR À PAIN ET PAVILLON DES TILLEULS

SAMEDI 26
Stage de la Saint Patrick
et soirée irlandaise
par la Farand'iole
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

AVRIL 2022

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
conférence sur le handicap discret
par Handiscret
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DIMANCHE 10
1^{er} tour des Élections Présidentielles

DU 19 AU 22, DE 10H À 12H
Stage de théâtre pour
les « Petits Comédiens en Herbe »
(de 4 à 6 ans) par Imagine
MAISON DES ASSOCIATIONS

DU 19 AU 22, DE 14H À 18H
Stage de magie pour les enfants
à partir de 7 ans
par Imagine
MAISON DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 24
2nd tour des Élections Présidentielles

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 1^{ER} MAI
21^e Fête des Plantes
CENTRE-BOURG DE VÉTRAZ-MONTHOUX



La grève des sapins

Monsieur le Maire
Patrick Antoine,
le Conseil Municipal,
la Commission
« Communication »,
vous souhaitent
de belles fêtes

C'est la grève des sapins,
Des aiguilles, des pommes de pin
Ils veulent tous être palmiers,
Cerisiers et bananiers.

Les sapins sont fatigués
À la fin de chaque année.
Toutes ces guirlandes à porter
Ça leur donne le dos courbé.

Les sapins sont enrhumés
De vivre près des cheminées.
Sans air pur, sans horizon
Enfermés dans des maisons.

Les sapins en ont assez
De faire de l'ombre l'été
Sans être remerciés,
Et l'hiver d'être coupés.

Les sapins ont déclaré
Que pour la nouvelle année,
Ils se mettront en congé,
La forêt sera fermée.

Les sapins s'en vont au vert,
Les sapins quittent l'hiver,
Pour aller se faire bronzer,
Au chaud sous les cocotiers!

Dominique Dimey
<https://dominiquedimey.com/>

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Si vous souhaitez vous impliquer ponctuellement et bénévolement lors des événements organisés par la commune, qu'ils soient festifs ou culturels, n'hésitez pas à vous signaler en mairie auprès du service Événementiel : 04 50 37 32 09 ou manifestations@vetraz-monthoux.fr

Vous pourrez intégrer une équipe de bénévoles dynamiques et participer à l'organisation de divers événements, en fonction de vos disponibilités et de vos centres d'intérêt : fête des plantes, journée du patrimoine, festival du film de montagne, marché de Noël, etc.

Merci à Marc FRIES, Vétrazien et talentueux photographe amateur, de nous avoir donné la possibilité d'utiliser en page de couverture (et en tête de pages 24-25) ses magnifiques photos du sapin de Noël et de l'église prises l'hiver dernier au centre-bourg.

LA FERME DE CORLY

YAOURTS FERMERS AUX FRUITS
SANS COLORANT NI CONSERVATEUR



Haute
Savoie

Ferme de Corly - 4, route de Corly - 74100 Vétraz-Monthoux
TÉL : 04 50 37 32 15 - www.fermedecorly.fr





Meilleurs
vœux

